

FORMATION DE BREVET D'ANIMATEUR FEDERAL 2008

Durée de formation : 20 h de formation

Coût de formation : 80 Euros (stagiaire)- Documentation incluse (mémento fédéral)

Conditions d'inscriptions :

- Etre âgés de + de 16 ans
- Etre licencié dans un club

Organisation et certification de la formation :

- Comités ou Ligues
- Equipe pédagogique validée par la Direction Technique Nationale

Contenus de formation :

Connaissances générales :

- Connaissances de l'environnement institutionnel : le club, le Comité, la Ligue, la Fédération (organisation, fonctionnement, partenaires,...)
- Le projet fédéral de la FFS
- Sensibilisation à la politique de développement durable des activités

Connaissances informatiques :

- utilisation du logiciel de saisie des licences, site Internet de la FFS

Réglementation :

- Réglementation de la pratique du Surf : signalétique des plages, règles de priorités
- Réglementation sportive : les règles de compétition, les critères de jugement

Pour participer à cette formation, remplissez et renvoyez le coupon ci dessous, en y joignant un chèque 80 euros (à l'ordre du Comité Charente-Maritime de Surf) à l'adresse suivante :

COMITE CHARENTE-MARITIME DE SURF

10, rue Tartare-B.P. 40148

17208 ROYAN Cedex

(Contacter FAVEAU Damien : 06 87 85 41 37 / Mail : damienfaveauligue@yahoo.fr)

FORMATION DE BREVET D'ANIMATEUR FEDERAL 2008

NOM: ----- PRENOM: -----

AGE: ----- CLUB: -----

ADRESSE: -----

TELEPHONE: -----